

Règlements*

du Camping Domaine du Lac Louise

L'heure d'arrivée sur le site est à 13 h et le départ est à 12 h.
Pour une prolongation, informez-vous à l'accueil.

Le couvre-feu est établi à 23 h.

Vitesse maximale
sur le site

10 km/h

Animaux

- Les animaux doivent être en laisse en tout temps et ne causer aucun ennui : bruits, odeurs, etc.
- Les excréments doivent être ramassés au fur et à mesure.
- Il est strictement interdit d'apporter votre animal à la piscine et au lac.
- Les animaux de plus de 20 kg doivent être trainés avec un licou ou un harnais.

Assurances et dommage

- La direction n'est pas responsable des dommages causés à la propriété et aux biens du campeur.

Baignade

- Les règlements de la piscine et du lac doivent être observés et respectés en tout temps.
- Lors de la baignade, les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne responsable de plus de 16 ans.
- Les heures d'ouverture du lac et de la piscine peuvent changer à tout moment sans préavis.
- Seules les canettes et les bouteilles de plastique sont acceptées à la plage.
- Seules les bouteilles d'eau sont acceptées à la piscine.
- Aucune boisson alcoolisée n'est tolérée à la piscine.
- Aucune nourriture n'est tolérée dans les zones de baignade.

Comportement

- La direction se réserve le droit d'expulser un campeur qui ne respecte pas les règlements.

Circulation

- La vitesse permise sur le site est de maximum 10 km/h.
- Les vélos sont autorisés de 8 h jusqu'au coucher du soleil.
- En tout temps, il est interdit de circuler sur le camping en VTT sauf pour se rendre dans les sentiers environnants.
- Les voiturettes de golf appartenant à des campeurs voyageurs ne sont pas permises sur le site.

Feux et foyer

- Il est défendu de déplacer les foyers.
- Il est défendu d'utiliser des feux d'artifice.

Hébergement « prêt-à-camper »

- Il est interdit de fumer dans le chalet en location.
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis dans le chalet en location.

Location d'équipements nautiques

- Par souci de préservation de la qualité de notre lac, il est strictement défendu d'utiliser une autre embarcation que celles louées par le Camping Domaine du Lac Louise.
- Les animaux ne sont pas admis à bord des embarcations nautiques.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne responsable de plus de 16 ans.
- Les horaires de location de pédalo ou de kayak peuvent changer sans préavis.

Pump track

- Surveillance obligatoire des parents pour tous utilisateurs de moins de 18 ans.
- Le port du casque ainsi que l'équipement de protection (genoux, mains, coudes et poignets) est obligatoire.
- Les heures d'ouvertures sont de 9 h à 30 minutes avant le coucher du soleil.
- Il est interdit d'utiliser le parcours en cas de pluie ou si la surface est mouillée.
- La pratique de ce sport comporte des risques de blessure !
L'utilisation de la pumptrack se fait sous l'entière responsabilité des usagers.

* Le Camping Domaine du Lac Louise se réserve le droit de modifier les règlements sans préavis.
Urgence uniquement : 819 350-3823